

Mise en examen de Richard Ferrand : la porte-parole du gouvernement défend "un homme loyal" et "droit"



Avec Atlantico
Rédaction

Le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, a été mis en examen dans la nuit de mercredi à jeudi pour "prise illégale d'intérêts" dans l'affaire des Mutuelles de Bretagne. Et alors que certains membres de l'opposition appellent à sa démission, l'Elysée a indiqué à BFMTV que l'ex-ministre de la Cohésion de territoires disposait toujours "de toute la confiance du président de la République". Lui-même a déclaré ne pas avoir l'intention de démissionner de son poste et être "déterminé à poursuivre sa mission".

Interviewée par Sonia Mabrouk durant la matinale d'Europe 1, Sibeth Ndiaye -porte-parole de gouvernement- a défendu le parcours politique de Richard Ferrand ainsi que l'homme en lui-même. "Il est logique que le président de la République lui garde toute sa confiance, parce que c'est un homme loyal, droit, qui a eu un parcours politique exemplaire" a-t-elle réagi avant de poursuivre "C'est un homme qui, dans l'exercice de ses fonctions, est absolument irréprochable".

Si l'affaire remonte à 2011, le président de l'Assemblée nationale s'était vu contraint de quitter son poste de ministre un mois après sa nomination mais cette fois il n'est pas question. Et pour cause, d'après Sibeth Ndiaye "Il n'y a absolument pas de logique politique. On est dans deux situations différentes".

"Un membre du gouvernement est nommé, un parlementaire est élu. Quand on est président de l'Assemblée nationale, on est élu deux fois. D'abord par ses concitoyens - et je veux rappeler que Richard Ferrand, alors que l'affaire était connue, est retourné devant les électeurs, a été réélu par les habitants du Finistère qui lui ont témoigné leur confiance - et puis par ses pairs, les députés", explique la porte-parole du gouvernement. Elle a ensuite insisté : "Richard Ferrand est mis en examen, donc jusqu'à preuve du contraire il est présumé innocent".